

MISSIONS AÉRIENNES DANS LE GRAND NORD

Des avions et des équipages du Commandement du Transport aérien des Forces armées canadiennes ont effectué au début d'avril des missions de transport dans le Grand Nord afin de ravitailler la Station des Forces canadiennes d'Alert en mazout, combustible qui lui est tout à fait indispensable.

Ces missions au cours desquelles on a transporté environ un demi-million de gallons de produits pétroliers destinés à fournir le chauffage et le courant électrique à cet avant-poste pris dans les glaces, se fait à partir de Thulé (Groenland).

Des appareils *Hercules* et leurs équipages, appartenant au 436^e Escadron, de Trenton (Ontario) et au 435^e Escadron, d'Edmonton (Alberta) constituaient le gros des moyens affectés à ces opérations.

Ce pont aérien est nécessaire du fait qu'Alert, qui ne se trouve qu'à 500 milles du pôle nord, est inaccessible aux navires. Étant donné que la base dano-américaine de Thulé possède des installations considérables de stockage de combustibles, et qu'elle n'est pas très éloignée d'Alert, elle se présente comme un point de départ tout désigné pour nos gros transporteurs.

GUERRE AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le Gouvernement fédéral a mis en oeuvre un programme destiné à réduire le nombre des collisions de voitures automobiles et des mortalités provoquées par ces accidents.

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a déposé récemment le premier rapport annuel de la Direction de la sécurité automobile et routière de son ministère qui expose les objectifs de ce programme. Ceux-ci comprennent des études et une législation conçues en vue de diminuer la gravité des dommages corporels et des infirmités résultant de l'utilisation des transports automobiles, ainsi que celle des dommages matériels qui se produisent sur les routes et voies urbaines du Canada.

Cette façon positive et nouvelle d'aborder ces problèmes comporte un programme de mise en vigueur des règlements et l'élaboration d'un système de mesures préventives. Par la même occasion, le ministère des Transports entreprend une étude d'ensemble des problèmes qu'implique la sécurité et des diverses imperfections des véhicules.

Au cours des dernières années et avec l'aide apportée par le courrier d'utilisateurs soulignant les caractéristiques dangereuses, la Direction de la sécurité automobile a décelé et éliminé les imperfections mécaniques pouvant présenter des risques.

M. Jamieson a invité le public à écrire au Directeur de la sécurité automobile et routière, Ministère des Transports, pour l'aviser de tous les problèmes de sécurité et lui indiquer les marque, modèle, numéro de série, année de fabrication et millage des véhicules impliqués. Il a vivement encouragé le public à signaler ce genre d'incidents même si rien de critique ne s'est encore produit.

POLITIQUE SUR L'EXAMEN DES PRISES DE CONTRÔLE PAR DES ÉTRANGERS

(suite de la page 2)

CONTRÔLE DES CORPORATIONS

En ce qui concerne le contrôle, il est proposé que l'acquisition de moins de cinq pour cent des actions assorties du droit de vote d'une corporation dont les actions sont librement négociables ne sera pas considérée comme emportant le contrôle de cette corporation, et qu'il en sera de même de l'acquisition de moins de vingt pour cent des actions assorties du droit de vote d'une corporation dont les actions ne sont pas librement négociables. La propriété au-dessus de ces niveaux d'actions assorties du droit de vote sera réputée constituer le contrôle d'une corporation, à moins que l'on établisse le contraire. L'acquisition de plus de cinquante pour cent des actions assorties du droit de vote sera automatiquement considérée comme l'acquisition du contrôle, comme le sera la prise de contrôle réalisée grâce à l'achat de la presque totalité des biens utilisés dans l'exploitation d'une entreprise.

Nous encouragerons les organismes internationaux à poursuivre l'étude de l'entreprise multinationale et de l'investissement étranger direct, afin de parvenir à une collaboration internationale à cet égard. Nous examinerons à cette fin l'opportunité éventuelle pour le Canada de prendre des initiatives particulières.

En tant que Canadiens, l'objectif que nous poursuivons, et qui est d'exercer un contrôle plus étendu sur notre milieu national, ne peut être atteint en nous appuyant exclusivement sur un mécanisme d'examen des prises de contrôle. Pour apporter des solutions à ce problème, le Gouvernement continuera à élaborer des mesures positives visant à encourager les Canadiens à participer plus complètement au développement de leur pays, et à encourager la croissance des sources canadiennes de capitaux, de techniques et de gestion. Notre politique est conçue pour faire en sorte que ce pays continue de se développer aussi rapidement que possible, d'une manière qui soit en harmonie avec les besoins et les aspirations des Canadiens, et de nature à sauvegarder nos intérêts vitaux.